

Nouveau projet immobilier à Fresnes : réunion publique mardi 23 mars

Le 19 mars 2021

Mardi 23 mars à 18h30 en visio conférence, la Ville de Fresnes convie les habitants du quartier du centre-ville, à participer à une réunion publique.

L'objectif est de présenter le projet immobilier envisagé au 6 rue Ténine, en lieu et place de deux locaux commerciaux inoccupés. La réunion permettra de recueillir les remarques des habitants du quartier et d'échanger autour de ce projet qui prévoit la construction de 12 logements neufs (du 3 au 4 pièces), et d'un commerce de 50 m² en pied d'immeuble.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la Charte fresnoise de la construction et du logement durable, qui constitue un guide des relations et bonnes pratiques entre la Ville et les différents acteurs de l'immobilier afin d'aboutir à un développement urbain maîtrisé, qualitatif, respectueux de l'environnement et prenant en compte les besoins et les attentes des habitant.e.s.

La Ville de Fresnes s'est en effet engagée, avant tout dépôt de permis de construire, à présenter les projets immobiliers aux habitants du quartier concerné.

Réunion publique : mardi 23 mars à 18h30 en visio conférence

Inscription auprès du service urbanisme : urbanisme@fresnes94.fr

Plus d'infos sur la charte fresnoises de la construction et du logement durables sur fresnes94.fr